

LYCEE DE SAINT-PAUL IV
BP 20 – 363 Route de Savannah
97411 Bois de Nèfles Saint-Paul

REGLEMENT DE LA CONSULTATION ET CAHIER DES CHARGES

Marché à procédure adaptée

N° 2015/ 05/05/2015

Ce marché est passé selon la procédure adaptée dans les conditions prévues aux articles 28 et 40-III 1° Code des marchés publics

Nature des prestations : Fournitures.

Identification de l'organisme qui passe le marché : LYCEE SAINT-PAUL IV

Adresse : BP 20 – 363 Route de Savannah

97411 Bois de Nèfles Saint-Paul

Objet du marché : FOURNITURE DE MATERIEL INFORMATIQUE

Lieu de livraison : LYCEE DE SAINT PAUL IV.....

Variantes : Autorisées.....

DATE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES : 21 Septembre 2015 12H (heure locale)

Besoin et prise en compte d'objectifs de développement durable

Conformément à l'article 5 *du Code des marchés publics*, l'offre prendra en compte notre souci d'éco-responsabilité et de développement durable.

Caractéristiques principales de la procédure adaptée

- Remise simultanée d'un dossier de candidature et d'offre initiale par le candidat

L'opération est composée :
d' un lot mini pc et écran
d'un lot ordinateur portable.

Le candidat transmet sous enveloppe portant la mention « **MAPA MATERIEL INFORMATIQUE SEPT 2015 – offre initiale** » et l'adresse suivante « **LYCEE DE SAINT-PAUL IV, 363 route de Savannah, 97411 Bois de Nèfles Saint Paul**»

une première enveloppe intérieure contenant les documents relatifs à sa candidature suivants :

1. Lettre de candidature (DC.4) ;
Un formulaire de « lettre de candidature » (DC) peut être téléchargé à l'adresse internet suivante :
http://www.minefi.gouv.fr/formulaires/daj/Dc/imprimes_dc/dc4.rtf
2. Attestation sur l'honneur d'avoir souscrit, au 31 décembre 2014, les déclarations incombant en matière fiscale et sociale ou acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date, au sens de l'article 43 du code des marchés publics ; attestation de non-condamnation pour infraction au code du travail ; attestation sur

l'honneur du candidat indiquant qu'il n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L324-9, L324-10, L341-6, L125-1 et L125-3 du code du travail ; la copie du (ou des) jugement(s) prononcé(s), si le candidat est en redressement judiciaire ; attestation de régularité au regard des articles L323-1 et, L323-8-2 ou L323 8-5, du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés 5DC.5) ;

Un formulaire de « déclaration du candidat » (DC.) peut être téléchargé à l'adresse internet suivante :

http://www.minefi.gouv.fr/formulaires/daj/DC/imprimés_dc/dc5.rtf

3. Références des fournitures

- Une seconde enveloppe intérieure contenant les documents relatifs à l'offre suivants :
 1. acte d'engagement (intitulé « offre initiale ») comportant l'offre technique et de prix (à télécharger sur notre site internet).
 2. **note initiale de présentation portant sur les caractéristiques des fournitures ;**

Le délai de validité des offres initiales est de 60 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

Le matériel devra être livré au Lycée de Saint Paul IV entre le 28 Septembre et le 7 Octobre 2015. Les quantités des commandes spécifiées dans les fiches techniques peuvent être augmentées de trois unités.

Renseignements complémentaires

Jusqu'au cinquième jour précédant la date limite de dépôt des offres fixées dans l'avis d'appel public à la concurrence, les candidats peuvent demander toutes les précisions qu'ils jugent utiles à l'établissement de leur offre.

Dans ce cadre, les demandes doivent être adressées aux personnes suivantes :

REY Benoît	Téléphone : 0262 33 06 50 Télécopie : 0262 33 17 22 Email : Benoit.Rey@ac-reunion.fr
CHAMAND Mikaël	Téléphone : 02 62.33.06.53 Fax : 0262.33.17.22 Mail : Mikael.Chamand@ac-reunion.fr

Les demandes d'information, transmises par voie électronique, dans lesquelles un virus est détecté, sont réputées non reçues. Les candidats expéditeurs en sont informés.

- Examen des candidatures :

Le lycée examine, dans un premier temps, la recevabilité des candidatures ;

Dans un deuxième temps, pour les candidats recevables, il détermine l'offre économiquement la plus favorable selon les critères définis par le règlement.

Pour information, la commission proposera un avis à l'ordonnateur le 22 Septembre 2015.

Caractéristiques principales du choix de l'offre

Le choix de l'offre repose sur le choix de l'offre économiquement la plus avantageuse.

Le choix de l'offre économiquement la plus avantageuse se fonde sur deux critères de choix : la durée de garantie, et le prix.

Les critères de choix sont pondérés selon le barème suivant :

1°- Durée de la garantie :(30points maxi)

- Pour une durée de 3 ans et plus : 30 points
- Pour une durée 2ans : 20 points
- Pour une durée d'un an : 0 points

La garantie comprend le déplacement, la réparation sur site (ou le remplacement) du matériel concerné.

2 – prix (70 points)

Le prix de l'offre est noté sur la base de la formule suivante :

Offre de prix la plus basse / prix de l'offre considérée x 70 = nombre de points

Le matériel sera livré et les emballages évacués par le fournisseur

Le Lycée de Saint Paul IV se réserve le droit de ne pas donner suite à la consultation.

A SAINT PAUL, LE 26 Août 2015

Le Proviseur,



O.SAUNIER